

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 9 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 38; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclamés... 30. Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Octobre 1878.

Bulletin politique.

La grande fête « du travail, de la prospérité et de la paix » touche à son terme. Dans quelques jours l'Exposition aura vécu. Aura-t-elle mérité son triple titre? Au point de vue du travail, nous répondrons sans hésiter: oui et nous ne marchandons pas les éloges aux admirables produits de l'industrie française entassés au Champ-de-Mars.

Malheureusement la « grande fête » ne mérite pas jusqu'au bout le nom qu'on a cru lui pouvoir donner, et la paix et la prospérité promises se traduisent par des lamentations, des divisions et des fureurs.

Mécontentement partout. Pertes et déboires partout. Exposants, visiteurs et visités se plaignent.

Le commerce de province établit trop légitimement que la campagne de 1878 a été nulle pour lui, et prévoit que la campagne de 1879 ne sera pas meilleure. En effet, en prévision des dépenses que nécessiterait le voyage à l'Exposition, les habitants de la province ont serré les cordons de leur bourse. — Quelqu'achat semblait-il nécessaire: « Bah! nous achèterons à Paris, » disait-on, et les comptoirs de la province restaient solitaires.

Paris au moins a-t-il bénéficié de ces économies? Non!

Grâce aux prix exorbitants des denrées et des logements, toutes les économies sont venues s'englouir dans les coffres des hôteliers et restaurateurs. On n'a rien acheté, et cependant l'on rentre chez soi le porte-monnaie vide pour longtemps.

Les exposants n'ont pas meilleure fortune. Ils ont des merveilles dans leurs vi-

trines; mais de loin en loin seulement on aperçoit sur ces merveilles la carte portant le mot nécessaire: Acheté.

Beaucoup d'entre eux espéraient que les récompenses redonneraient une certaine activité à la vente, et voici que, grâce aux dissentiments du commissariat et du gouvernement, grâce aussi aux tracasseries, aux jalousies, aux divisions qui décidément semblent inséparables de toute administration républicaine, ces récompenses vont être données in extremis. Un journal républicain nous disait ces jours-ci encore que « pas un brevet n'était imprimé, pas une médaille n'était frappée. » Enfin la fameuse « Loterie nationale, » objet de tant de propagande, de tant de pression gouvernementale, apparaît aujourd'hui, malgré les noms pompeux dont on la décore, pour ce qu'elle est réellement: c'est-à-dire pour une immense quête destinée à couvrir quelques-uns des millions engloutis dans cette folle et ruineuse entreprise d'une Exposition qui n'était en somme qu'une réclame politique.

La réclame coûte cher, et en dehors des hôteliers, des entrepreneurs de tapisseries et des marchands de lanternes vénitienne, elle n'a profité à personne.

On essaie de couvrir ces mécontentements et ces ruines sous de nouvelles illuminations et de nouvelles fêtes. Mais il semble que ces préparatifs se font sous l'empire d'un profond sentiment de découragement et de tristesse de la part du gouvernement, et nous pouvons constater, en tous cas, qu'ils ne déterminent dans le public aucun de ces accès de curiosité, aucun de ces élans de joie enfantine et imprévoyante qui ont marqué les fêtes d'ouverture.

Le quart d'heure de Rabelais approche, et le dîner, si brillant qu'il ait été ses dehors, paraît mesquin devant l'énormité de la carte à payer.

La prospérité est donc nulle, nulle aussi la paix, si nous en jugeons par l'état des esprits à l'intérieur, par les faits de l'extérieur, par les aveux mêmes de la presse républicaine.

« Sans vouloir jeter l'alarme dans les es-

prits, disait l'autre jour la République française, on peut dire pourtant que la situation en Orient n'est pas faite pour donner l'espoir. Chaque jour au contraire amène des complications nouvelles... Le traité de Berlin ressemble de plus en plus à un arrangement provisoire bachelé à la hâte, qui a eu pour objet de différer une guerre générale, mais qui à brève échéance menace de devenir inévitable. »

C'est précisément ce que nous disions au lendemain même du traité de Berlin, et les journaux qui font aujourd'hui ces aveux nous accusaient de pessimisme systématique. On peut voir que nous n'étions que prévoyants en demandant à nos gouvernants de ne pas compromettre notre présent, de ne pas engager notre avenir dans des entreprises ruineuses.

Dans cette grande manifestation de l'Exposition, le travail aura donc seul tenu ses promesses. Mais si assidu, si intelligent qu'il ait été, quelques merveilles qu'il ait enfantées, sa rémunération est nulle.

C'est que ce travail ne peut être récompensé, ne peut vivre qu'avec la sécurité intérieure et extérieure, avec la certitude du lendemain, et que la République, malgré les millions dépensés par son charlatanisme pour couvrir l'impéritie et l'égoïste imprévoyance de ses économistes, de ses hommes d'État et de ses diplomates, commence à prouver aux plus aveugles l'impuissance où elle est d'assurer cette sécurité, d'assurer ce lendemain que pendant quatorze siècles la monarchie nationale héréditaire a su donner à notre pays. X...

Chronique générale.

Moins d'une semaine nous sépare du jour où les conseils municipaux auront à procéder à la nomination de leurs délégués pour les élections sénatoriales.

La coalition de gauche a voulu s'assurer le délai nécessaire pour circonvier les délégués, et exercer sur eux tous les moyens

d'influence dont elle peut disposer. Tel est le motif de l'insistance qu'elle a mise à réclamer la convocation anticipée des conseils municipaux. Et voilà comment, au mépris de la parole donnée par le gouvernement, les opérations électorales ont été engagées pendant l'absence des Chambres.

On aurait beau discuter indéfiniment sur ce dernier point, on ne changerait rien au fait, et le fait c'est que, contrairement à la promesse de M. Dufaure, les opérations électorales sont engagées. « Etant les électeurs des délégués, dit aujourd'hui le Rapport aux membres des conseils des communes, vous êtes en réalité les électeurs des sénateurs, puisque vos élus seront l'immense majorité dans l'élection sénatoriale. »

Or, en attendant que l'on puisse peser sur les déterminations et les choix des électeurs du second degré, on n'a garde d'abandonner les électeurs du premier à leurs propres impressions. Rien de plus naturel et de plus licite, pourvu, cependant, que la République ne cherche pas à les tromper sur ses desseins et tout ensemble sur ceux de ses adversaires.

Mais il va de soi qu'elle n'entend pas régler ainsi les conditions de la lutte. Ce serait trop loyal.

La gauche essaie en ce moment de jouer jeu double. Elle voudrait arriver à conquérir, par l'appoint des constitutionnels, les sièges inamovibles qui sont vacants par le décès de plusieurs sénateurs, et elle marche à cet effet au centre droit son appui dans le scrutin du 5 janvier.

Le langage des journaux républicains s'adoucit en conséquence, mais les membres du centre droit feront preuve de peu de perspicacité s'ils n'aperçoivent pas qu'on leur propose un marché de dupes. L'élection des délégués ayant lieu le 27 de ce mois; il est clair que, dès cette date, les résultats du scrutin du 5 janvier pourront être plus facilement calculés que modifiés. Dès lors, les constitutionnels du Sénat qui pactiseraient

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

OCTOBRE.

(Suite.)

17 octobre. — J'ai fait aujourd'hui une longue visite chez mon voisin. Un mot prononcé au hasard a amené une nouvelle confiance.

Je lui demandais si les deux membres dont il était privé avaient été perdus à la même bataille.

— Non pas, non pas, m'a-t-il répondu: le canon ne m'avait pris que la jambe; ce sont les carrières de Clamart qui m'ont mangé le bras.

Et comme je lui demandais des détails: — C'est simple comme bonjour, a-t-il continué.

Après la grande débacle de Waterloo, j'étais demeuré trois mois aux ambulances pour laisser à ma jambe de bois le temps de pousser. Une fois en mesure de réemboîter le pas, je pris congé du major et je me dirigeai sur Paris, où j'espérais trouver quelque parent, quelque ami; mais rien! tout était parti ou sous terre. J'aurais été moins étranger à Vienne, à Madrid, à Berlin! Cependant,

pour avoir une jambe de moins à nourrir, je n'en étais pas plus à mon aise, l'appétit était revenu, et les derniers sous s'envolaient.

A la vérité, j'avais rencontré mon ancien chef d'escadron, qui se rappelait que je l'avais tiré de la bagarre à Montéroux en lui donnant mon cheval, et qui m'avait proposé chez lui place au feu et à la chandelle. Je savais qu'il avait épousé, l'année d'avant, un château et pas mal de fermes; de sorte que je pouvais devenir à perpétuité brosseur d'un millionnaire, ce qui n'est pas sans douceur. Restait à savoir si je n'avais rien de mieux à faire. Un soir je me mis à réfléchir.

— Voyons, Chauffour, que je me dis, il s'agit de se conduire comme un homme. La place chez le commandant te convient; mais ne peux-tu rien faire de mieux? Tu as encore le torse en bon état et les bras solides; est-ce que tu ne dois pas toutes tes forces à la patrie? comme disait l'oncle de Vincennes. Pourquoi ne pas laisser quelque ancien plus démoli que toi prendre ses invalides chez le commandant? Allons, troupier, encore quelques charges à fond puisqu'il te reste du poignet! Faut pas se reposer avant le temps.

Sur quoi j'allai remercier le chef d'escadron et offrir mes services à un ancien de la batterie qui était rentré à Clamart dans son foyer respectif, et qui avait repris la pince de carrier.

Pendant les premiers mois, je fis le métier de

conscrit, c'est-à-dire plus de mouvement que de besogne; mais avec la bonne volonté on vient à bout des pierres comme de tout le reste: sans devenir, comme on dit, une tête de colonne, je pris mon rang, en serre-file, parmi les bons ouvriers, et je mangeai mon pain de bon appétit, vu que je l'avais gagné de bon cœur. C'est que même sous le tuf, voyez-vous, j'avais gardé ma gloriole. L'idée que je travaillais, pour ma part, à changer les roches en maisons, me flattait intérieurement. Je me disais tout bas: « Courage, Chauffour, mon vieux, tu aides à embellir ta patrie; et ça me soutenait le moral.

Malheureusement, j'avais parmi mes compagnons des citoyens un peu trop sensibles aux charmes du cognac; si bien qu'un jour l'un d'eux, qui voyait sa main gauche à droite, s'avisait de battre le briquet près d'une mine chargée: la mine prit feu sans dire gare, et nous envoya une mitraille de cailloux qui tua trois hommes et emporta le bras dont il ne me reste plus que la manche.

— Ainsi, vous étiez de nouveau sans état? dis-je au vieux soldat.

— C'est-à-dire qu'il fallait en changer, reprit-il tranquillement. Le difficile était d'en trouver un qui se contentât de cinq doigts au lieu de dix; je le trouvai pourtant.

— Où cela? — Parmi les balayeurs de Paris.

— Quoi, vous avez fait partie?... — De l'escouade de salubrité; un peu, voisin,

et c'est pas mon plus mauvais temps. Le corps du balayage n'est pas si mal composé que malpropre, savez-vous! Il y a là d'anciennes actrices qui n'ont pas su faire d'économies, des marchands ruinés à la bourse; nous avions même un professeur d'humanité qui, pour un petit verre, vous récitait du latin ou des tragédies, à votre choix. Tout ça n'eût pas pu concourir pour le prix Monthyon; mais la misère faisait pardonner les vices, et la gaieté consolait de la misère. J'étais aussi gueur et aussi gai, tout en tâchant de valoir un peu mieux. Même dans la fange du ruisseau, j'avais gardé mon opinion que rien ne déshonore de ce qui peut être utile au pays. « Chauffour, que je me disais en riant tout bas, après l'épée le marteau, après le marteau le balai; tu dégringoles, mon vieux, mais tu sers toujours ta patrie. »

— Cependant vous avez fini par quitter votre nouvelle profession? ai-je repris.

— Pour cause de réforme, voisin: les balayeurs ont rarement le pied sec, et l'humidité a fini par raviver les blessures de ma bonne jambe. Je ne pouvais plus suivre l'escouade; il a fallu déposer les armes. Voilà deux mois que j'ai cessé de travailler à l'assainissement de Paris.

Au premier instant, ça m'a étourdi! De mes quatre membres il ne me restait plus que la main

avec la gauche seraient une action mauvaise en même temps qu'un faux calcul.

On lit dans le *Courrier du Dauphiné* :

« Pendant son séjour à Grenoble, M. Gambetta, comme un véritable souverain, a reçu plus de cent demandes de secours. Elles ont été toutes acceptées, mais... envoyées au ministère de l'intérieur, qui en fera son affaire. »

M. Gambetta estime sans doute la France assez riche pour payer ses aumônes... à lui.

Voici quel était le programme des spectacles diurnes offerts hier dimanche au peuple, à l'occasion de la distribution des récompenses :

Opéra : *Guillaume Tell* ;  
Comédie-Française : *le Misanthrope et les Plaideurs* ;

Opéra-Comique : *la Dame blanche* ;  
Odéon : *Rodogune et les Folies amoureuses* ;  
Théâtre-Historique : *Marceau ou les Enfants de la République*.

Concert populaire au cirque d'Hiver ; Hippodrome et cirque d'Été : exercices équestres. Ces représentations n'ont pas empêché celles du soir.

Une foule énorme assiégeait hier matin tous les abords des théâtres qui devaient donner des représentations gratuites. La queue s'était formée dès samedi soir et elle n'a fait que grossir jusqu'au moment de l'ouverture des portes, qui a eu lieu à midi et demi.

A l'Opéra, les assiégeants offraient un aspect tout particulier. Ils étaient au nombre de quatre mille environ ; la plupart de ces amateurs avaient orné leur chapeau d'une cocarde tricolore, et comme passe-temps ils lisaient le *Rappel* et la *Lanterne*.

Il est question depuis plusieurs années de la création d'un quatrième département en Algérie.

L'*Akhbar* annonce que le préfet de Constantine va soumettre au conseil général l'enquête ordonnée par le conseil du gouvernement sur la possibilité de constituer ce quatrième département à l'aide des arrondissements de Bougie et de Sétif. Cette création est justifiée non par un excès de population, car le chiffre des citoyens français habitant le département de Constantine est inférieur à celui de n'importe quel département français, mais par une trop grande extension territoriale qui rend difficiles les rapports des sous-préfectures avec le chef-lieu.

Le nouveau département prendrait le nom de département de la Seybouse, du nom de l'une des principales rivières algériennes.

Le comte Andrassy vient de répondre par une dépêche à la note du gouvernement turc,

droite, encore avait-elle perdu sa force ! fallait donc lui trouver une occupation bourgeoise. Après avoir essayé un peu de tout, je suis tombé sur le carton-nage, et me voilà fabricant d'étuis pour les pompons de la garde nationale ; c'est une œuvre peu lucrative, mais à la portée de toutes les intelligences. En me levant à quatre heures et en travaillant jusqu'à huit, je gagne soixante-cinq centimes ! le logement et la gamelle en prennent cinquante ; reste trois sous pour les dépenses de luxe. Je suis donc plus riche que la France, puisque j'équilibre mon budget, et continue à la servir, puisque je lui économise ses pompons.

A ces mots, le père Chauffour m'a regardé en riant, et ses grands ciseaux ont recommencé à couper le papier vert pour ses étuis.

Je suis resté attendri et tout pensif.

Encore un membre de cette phalange sacrée qui, dans le combat de la vie, marche toujours en avant pour l'exemple et le salut du monde ! Chacun de ces hardis soldats a son cri de guerre : celui-ci la patrie, celui-là la famille, cet autre l'humanité ; mais tous suivent le même drapeau, celui du devoir ; pour tous règne la même loi divine, celle du dévouement. Aimer quelque chose plus que soi-même, là est le secret de tout ce qui est grand ; savoir vivre en dehors de sa propre personne, là est le but de tout instinct généreux.

(Magasin pittoresque.)

qui accuse les troupes autrichiennes d'avoir commis en Bosnie certains actes de cruauté.

Voici le texte de la lettre d'invitation pour les obsèques de M<sup>r</sup> Dupanloup :

« M<sup>r</sup> Coullié, évêque d'Orléans, MM. les vicaires généraux, MM. les doyens et chanoines du chapitre cathédral, le clergé de la ville et du diocèse d'Orléans, et les membres de la famille de M<sup>r</sup> Dupanloup ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Révérendissime Père en Dieu M<sup>r</sup> Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, évêque d'Orléans, assistant au Trône Pontifical, comte romain, sénateur, membre de l'Académie française, chevalier de la Légion d'Honneur, des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, et du Christ du Portugal, décédé dans la paix du Seigneur, au château de Lacombe (Isère), le 14 octobre 1878, à sept heures du soir, à l'âge de soixante-seize ans huit mois huit jours, après vingt-neuf ans d'épiscopat.

Les obsèques, présidées par S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, auront lieu le mercredi 23 octobre, à dix heures très-précises du matin, dans la basilique cathédrale de Sainte-Croix.

Ils vous prient de vouloir bien y assister et joindre vos prières à celles qui seront dites pour le repos de son âme.

C'est M. de Gouvion Saint-Cyr, officier d'ordonnance du Maréchal, qui représentera le Président de la République aux funérailles.

L'ornementation de la cathédrale a dû commencer dès ce matin. Le catafalque, les tentures, les lampadaires, les attributs funéraires seront les mêmes que ceux qui ont servi à la solennité funèbre organisée, il y a quelques semaines, à Notre-Dame de Paris, en l'honneur de M. Thiers.

#### LES VENDANGES.

Les nouvelles des vendanges sont généralement satisfaisantes.

On mande du canton de Nolay au *Bien public* de Dijon, du 15 octobre :

« La cueillette des raisins, dans nos communes d'arrière-côte, touche à sa fin. Déjà les caravanes de Morvandiaux qui, chaque année, à cette époque, inondent nos places, nos rues et nos chemins, commencent à battre lentement en retraite sur l'Autunois.

On peut dès aujourd'hui se rendre un compte à peu près exact de la récolte de l'année 1878. Il n'y a qu'un mot pour la caractériser : elle est tout simplement magnifique. Je ne parle, bien entendu, que de Nolay et de ses environs, car tout le monde sait que les grands vins manquent cette année et que les gamets eux-mêmes n'abondent pas partout.

Quant à nous, nous avons l'abondance et nous aurons la qualité : nombre de vigneron en sont réduits à des expédients pour loger leur récolte. Ils n'ont pas assez de cuves et se trouvent surpris par un rendement qui dépasse au moins d'un cinquième leurs prévisions, grâce aux pluies des premiers jours de la semaine dernière, qui sont venues fort à propos. Les contrées les plus favorisées sont : Larocheport, Evelle, Babbigny, Saint-Aubin, mais surtout Nolay, Cirey, et, en un mot, tous les villages du valon de la Cuzanne.

La qualité sera digne de la quantité. D'après le dire de quelques ardens vignerons, nos gamets ne seront guère inférieurs à ceux de 1870 : on convient généralement qu'ils vaudront ceux de 1868.

Notre canton est donc bien partagé et la richesse nous est encore assurée pour cette fois.

On lit dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme* :

« La récolte de la vigne dépassera tout ce que l'on espérait, et si la quantité est un peu inférieure à celle de l'année dernière, elle n'en sera pas moins celle d'une bonne année moyenne. »

On lit dans l'*Album de Thiers* :

« Le raisin était en pleine maturité, et les vendanges se sont faites par un temps magnifique qui a favorisé une ébullition rapide. On a donc tout lieu d'espérer que ce qui a été perdu en quantité se retrouvera en qualité. »

L'*Aube* annonce que « les vendanges ont commencé samedi 12 octobre à Marolles et à Lignéres. Chacun s'accorde à dire qu'on fera au moins autant de vin qu'en 1875. »

Quant à la qualité, elle sera meilleure qu'on ne l'espérait. Les vignerons sont très-satisfaits. »

On lit dans l'*Echo de Marmande* :

« Les vendanges sont à peu près terminées dans l'arrondissement de Marmande. On savait d'avance que la quantité de vin serait peu importante, mais on ne savait pas au juste si la qualité en serait bonne ou ordinaire. D'après des renseignements qui paraissent certains, les vins de cette année seront de fort bonne qualité, ils seront alcooliques et auront une belle couleur. »

#### Etranger.

ALLEMAGNE. — La loi contre les socialistes a été votée au Reichstag par 224 voix contre 149.

Le comte de Bismark, après le scrutin, a pris la parole pour remercier le Parlement, et a donné lecture du message impérial qui clôt cette session extraordinaire.

On a remarqué que les députés socialistes ont quitté la salle après le vote, au moment où le grand chancelier montait à la tribune.

Des dépêches reçues par les journaux anglais nous apprennent que « la réponse de l'émir de Caboul n'est pas satisfaisante. »

Nous n'avons aucuns détails sur cette lettre de l'émir que portait au vice-roi Gholan-Hussain-Khan ; mais la dépêche est assez claire dans son laconisme pour nous faire comprendre que l'espoir d'un arrangement est bien diminué.

Le discours de M. Cross, ministre de l'intérieur, ne laisse aucun doute sur les résolutions de la Grande-Bretagne de ne pas souffrir que le souverain de l'Afghanistan ait un autre allié qu'elle-même. Il faut donc s'attendre à voir pousser plus activement les préparatifs belliqueux en vue d'une expédition contre Sheere-Ali. Il est possible encore que d'autres négociations soient entamées avant l'ouverture des hostilités ; mais dans les dispositions où se trouve l'émir il n'est pas sûr qu'elles amènent un arrangement.

L'Angleterre, du reste, se sent menacée dans ses possessions des Indes, qui sont la plus belle colonie de son empire ; elle doit « se tenir sur ses gardes, » comme dit M. Cross. Qu'on n'oublie pas les paroles de ce ministre, elles sont assez graves :

« Il faut, a-t-il dit, que notre influence ne puisse faire l'objet du moindre doute et que notre diplomatie, sur la frontière du nord de l'Indus, ne puisse être ébranlée. C'est là une question de la plus haute importance pour l'Inde et pour l'empire. »

Cela est vrai au point de vue britannique ; le ministre de l'intérieur a parfaitement exposé le péril qui menace le prestige anglais à l'extrême Orient. Il y a là, pour le Foreign-Office, une de ces questions capitales qui mettent en jeu l'honneur de la puissance d'une nation. Aussi croyons-nous, dans la situation présente et si rien ne vient la changer, que l'Angleterre se résignera à la guerre plutôt que de subir une diminution de son influence, qui aurait bien vite pour contre-coup l'ébranlement de son empire indien.

Le *Times* publie la dépêche suivante de Vienne :

« Les mouvements des Russes autour de Constantinople restent secrets. »

Une chose est certaine, c'est que les Russes continuent à tenir les lignes de Tchaltadja.

Si cette situation continue, il n'est pas improbable que la flotte anglaise retourne plus près de Stamboul. »

Londres, 19 octobre.

Le rapport du comité d'enquête sur le désastre financier de la Banque de Glasgow démontre que les actionnaires devront suppléer à un déficit de plus de 6 millions de livres sterling.

Le rapport énumère différents griefs mis à la charge de la Banque.

Ainsi, par exemple, depuis le commencement de l'année, elle a falsifié le bilan hebdomadaire qui doit être remis au gouverne-

ment, en ajoutant au montant véritable de son encaisse en numéraire une somme imaginaire afin de faire croire qu'elle avait toujours du numéraire disponible en proportion de sa circulation.

Dans le compte rendu qu'elle faisait à ses actionnaires, la Banque de Glasgow exagérait souvent le chiffre de réserve en numéraire et avait pour habitude de représenter comme actif disponible ses dettes véreuses.

Par suite de la publication de ce rapport, une grande consternation règne à Glasgow.

#### LA QUESTION DE L'AFGHANISTAN.

Le projet russo-perse. — Le correspondant viennois du *Daily Telegraph* télégraphie à ce journal la conversation suivante, qu'il a eue avec un personnage qui occupe une haute position en Orient et qui se rend à Paris incognito :

« Les difficultés suscitées à l'Angleterre sur la frontière indienne, a dit le personnage en question, sont évidemment l'œuvre de la Russie ; mais, à mon avis, on en exagère l'importance, pour le moment du moins, car si la Russie ne prête pas main-forte à Sheere-Ali, l'Angleterre n'aura aucune difficulté à le mettre à la raison. »

Mais il faut en prendre votre parti ; il faut regarder au-delà de l'Afghanistan, où se préparent des dangers bien autrement sérieux.

La Perse est l'alliée de la Russie, le shah espère obtenir l'Arabie en compensation des services qu'il pourra être appelé à rendre, et l'Anatolie, en dépit de l'occupation de Chypre, semble destinée à devenir bientôt la proie de la Russie. J'ai voyagé dans ces pays et dans le Kurdistan, et je me suis toujours demandé comment l'Angleterre ne mettait pas à profit l'autorité que lui donnent ses immenses richesses, sur ces tribus à moitié sauvages, prêtes à vendre leurs services au plus haut enchérisseur. Beaucoup sont bien armées, elles ont des fusils Martini-Henry.

Lorsque le projet russo-perse sera mis à exécution, ce qui pourrait arriver beaucoup plus tôt que vous ne le pensez, les Russes occupant des positions fortifiées à Batoum, Kars et Bayazid, la Turquie sera tout aussi impuissante en Asie qu'elle l'est dans le moment en Europe, après la perte de la Bulgarie et de la Roumélie orientale ; car, croyez-moi, ces deux provinces peuvent dès maintenant être considérées comme russes. Ainsi cerné de tous les côtés, comment pourrait-on sauver le reste de l'empire ottoman ? Dans mon opinion, l'homme malade n'est déjà plus qu'un cadavre, et il s'agit maintenant de savoir quel sera son héritier.

Vous ne parviendrez pas à améliorer l'administration turque tant que vous la laisserez entre les mains des Turcs. Prenez la résolution en main, alors qu'il en est encore temps, et si mon expérience des peuples orientaux ne me trompe pas, vous serez acclamés dans tout l'Orient comme les envoyés de la Providence.

Si vous ne le faites pas, a-t-il ajouté, votre empire indien est fatalement destiné à vous échapper. Vous devez combattre, ou du moins vous devez faire voir à la Russie et à ses alliés que vous êtes prêts à combattre. »

#### Chronique militaire.

Le *Moniteur de l'Armée* dit que le ministre de la guerre a remarqué que les jeunes soldats et les militaires incorporés qui se mutilent ou simulent des infirmités, dans le but de se soustraire au service, sont quelquefois dirigés par erreur, soit sur la compagnie des pionniers, à Guelma, affectée aux incorrigibles, soit sur l'ancienne 2<sup>e</sup> compagnie de pionniers qui a été supprimée.

Il y a lieu de rappeler qu'en conformité de l'art. 3 de la loi sur les cadres, le nombre des compagnies de discipline est actuellement de 5, dont 1 de pionniers et 4 de fusiliers. Une section, dite de mutilés, annexée à la 4<sup>e</sup> compagnie de fusiliers, a remplacé la 2<sup>e</sup> compagnie de pionniers.

C'est donc à la 4<sup>e</sup> compagnie de fusiliers de discipline (section des mutilés volontaires), en garnison à Aumale (division d'Alger), que doivent être envoyés les hommes appartenant à la catégorie dont il s'agit.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

L'essai de courses de vélocipèdes tenté hier a été couronné de succès. Il y a tout lieu d'espérer que cette tentative n'en restera pas là, et que l'on verra se fonder définitivement une société qui ne cédera pas à un sentiment exagéré de timidité et ne craindra pas de se mettre en évidence.

M. le Maire de Saumur, M. Abellard, adjoint, M. Deschamps, conseiller municipal, honoraient de leur présence cette fête qui inaugure sans doute une nouvelle série de réjouissances pour notre ville.

M. Bouju, maire de Saint-Lambert, avait pris place dans les tribunes et faisait admirablement les honneurs de la commune qu'il administre.

La route la Ronde, à l'entrée du faubourg de la Croix-verte, était envahie par nombre de saltimbanques, marchands ambulants et par tous les spectacles habituels des foires. Il y avait aussi danses publiques et jeux de toutes sortes.

Un temps superbe a favorisé cette première fête vélocipédique.

Chacé. — Un incendie s'est déclaré hier soir, vers 4 heures, dans une ferme, auprès du pont de Chacé. Il n'a été éteint qu'à 2 heures du matin.

Les pertes consistent en fourrages et en tout le mobilier qui n'a pu être sauvé. Il ne reste plus debout, paraît-il, que les quatre murs.

De plus amples détails nous manquent.

Télégraphes. — M. le directeur général des postes et télégraphes vient de prendre une mesure qui intéresse le public. Les feuilles destinées à écrire les télégrammes seront désormais quadrillées, de sorte qu'en prenant le soin fort simple de placer un mot dans chaque case, on arrive à une numération instantanée.

Les feuilles nouvelles n'ont encore été introduites que dans un petit nombre de bureaux pour permettre l'écoulement progressif des anciens imprimés.

Cette innovation est un des nombreux résultats du voyage de M. Cochery en Angleterre, où les papiers quadrillés sont depuis longtemps en usage.

On écrit de Ligré, arrondissement de Chinon, au Journal d'Indre-et-Loire :

« La gendarmerie vient de constater un crime qui révoltait toute la commune. Le sieur Souriau (François), âgé de quarante-sept ans, propriétaire, tenait sa mère, âgée de soixante-quatorze ans, dans une séquestration tellement étroite qu'on n'a pu trouver qu'une seule personne qui ait pu parler à cette malheureuse depuis huit années. Les gendarmes l'ont trouvée dans un état d'épuisement et de maigreur effrayant. Le sieur Souriau est connu par sa violence et sa méchanceté. Plusieurs fois il a fait des menaces de mort; il était toujours armé d'un revolver. Sa femme valait moins que lui, si la chose est possible; c'est elle surtout que craignait la mère de Souriau. »

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

« Un de nos amis, de passage à Vallet, vient de nous renseigner sur la question scolaire qui agite cette commune.

« Le succès de l'école laïque est de plus en plus marqué. L'instituteur pouvait, il y a quelques jours, conduire au catéchisme de la paroisse un SEUL et UNIQUE ENFANT. Cinq petits enfants de six à huit ans, recueillis par les patrons de cette école, composent, avec le catéchiste, tout son personnel éduqué et enseigné.

« C'est désormais une salle d'asile; pour peu que cela continue, le conseil municipal devra porter à son budget, une somme pour acheter le Biberon-Robert.

« Notre ami a pu compter les élèves des Frères, qui suivent le catéchisme; de CINQUANTE, le chiffre s'en est élevé à QUATRE-VINGTS.

« La population de Vallet est toujours très-sympathique pour les Frères de Saint-Gabriel.

« On dit que M. le maire Vincent soutient que les Frères ont ouvert une école libre, sans avoir fait la déclaration voulue

par la loi, et qu'elle ne peut tarder à être fermée.

« Décidément, les juristes de Vallet interprètent la loi tout différemment qu'à Nantes.

« Les Frères de Saint-Gabriel sont les instituteurs communaux de la commune de Vallet. Aucune décision ne leur a enlevé ce titre; ils en sont investis légalement et peuvent s'établir où bon leur semble jusqu'à ce que la justice les ait fait réintégrer dans les bâtiments d'école d'où on les a arbitrairement expulsés.

« Ce n'est point une école libre, à nos yeux, qu'ils ont fondée; ils ont tout simplement, à la suite d'un abus d'autorité, réuni leurs élèves dans un autre local.

« Nous ne voulons pas terminer ces quelques lignes sans féliciter de nouveau les bons habitants de Vallet de leurs sentiments de droiture et de délicatesse. »

On écrit de Dinard à la Bretagne :

« Le 12 de ce mois, M. Ruzé, capitaine au long cours, rentrait à son domicile, à Dinard, en compagnie de son oncle, M. l'abbé Ruzé, aumônier à Tours.

« Au moment où ils passaient devant la demeure du nommé Lemoine (Jean-Marie), cordonnier, près l'hôtel de France, ce misérable sortit armé d'un tranchet et se mit à leur poursuite, en disant à l'abbé Ruzé : « Maudit calotin, je vais te poignarder. »

« Ces messieurs purent rentrer à temps, mais Lemoine furieux renversa une échelle sur laquelle travaillait un peintre devant la façade de la maison de M. Ruzé. Le peintre sauta à terre; mais, en voulant arrêter Lemoine, ce dernier lui porta un coup de tranchet qui heureusement ne put l'atteindre.

« Aussitôt Lemoine saisit une pierre qui alla briser un carreau de la vitrine du sieur Guérin, voisin de M. Ruzé, ce qui causa un grand rassemblement sur la voie publique. Il se retira enfin, en proférant des menaces atroces contre tous les calotins, et se plaça sur le seuil de sa porte, une canne plombée et un rasoir à la main.

« La gendarmerie fut prévenue aussitôt, et, assistée de M. le maire de Saint-Enogat, arrêta le furieux.

« On nous dit que la vue d'un prêtre suffit pour mettre Lemoine dans la plus affreuse colère, et que s'il a déjà plusieurs fois été dans un asile d'aliénés, ce n'est qu'à sa rage contre le clergé que l'on doit attribuer sa folie.

« Ce malheureux suit à la lettre les conseils du maître.

« Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Et non-seulement il suit ces conseils, mais aussi il veut les mettre en pratique. Voilà le fruit des prédications gambettistes et C<sup>o</sup>. Le peuple, croyant avoir dans le clergé un ennemi acharné, en devient fou de rage.

« Hélas! il oublie, ce pauvre peuple indignement trompé et dupé, que les prêtres sont ses meilleurs amis, et que la religion seule peut adoucir ses souffrances véritables. »

#### CONSERVATION DES FRUITS D'HIVER.

Nous lisons dans le Jardinier solitaire :

« Le moyen de conserver vos fruits d'hiver jusqu'au temps qu'ils doivent durer c'est de ne point laisser entrer d'air étranger dans votre fruitière. C'est pourquoi, les fenêtres étant bien fermées et calfeutrées, il ne faut point les ouvrir tant qu'il y aura encore du fruit, quand ce serait même au printemps.

« Il est certain qu'en leur donnant de l'air ils perdront entièrement leur qualité. Les bons-chrétiens deviendront noirs, les pommes deviendront fanées et ridées, et vos fruits ne seront point agréables ni à la vue ni au goût. »

Les conseils du Jardinier français sont les suivants :

« Mettre les poires d'hiver dans une armoire toujours bien fermée. Ne les regarder que lorsque l'on veut en prendre. Mais avant de les enfermer laisser les poires se relayer cinq ou six jours après la cueillette, soit dans les paniers, soit en tas. »

#### Publications de mariage.

Louis Millault, domestique, de Saumur, et Marie Berquignol, domestique, même ville.

Urbain Chesneau, tourneur (veuf), de Saumur,

et Françoise Francisca, chapeletière (veuve), même ville.

Jean-Jacques Cariou, cocher, de Saumur, et Josephine Lespagnol, cuisinière, même ville.

### Faits divers.

Le parricide d'Auxerre. — Le principal inculpé du crime si odieusement commis à Saint-Cyr-les-Colons, près d'Auxerre, — Charles Perrot. — a été arrêté, comme nous l'avons dit; mais la police de sûreté est encore à la recherche de son complice, Louis Barré.

La capture de Barré est cependant d'une grande importance. Quoique tout jeune (il a à peine dix-sept ans), il a eu certainement une grande influence dans le crime. Enfant perdu de la fange parisienne, vagabond rôdeur de barrières, couchant au hasard, marmoussant, travaillant par intervalles au déchargement des bateaux, aux terrassements, aux déménagements, les jours de terme, charretier en dernier lieu, pratiquant tous les métiers, n'en conservant aucun, Barré, aussitôt que Perrot lui a parlé de la situation aisée de ses grands parents, a conçu l'idée de l'assassinat. Nous devons ajouter qu'il n'a pas eu de difficultés à faire partager cette idée par son camarade, le cynique drôle dont nous avons fait connaître les réponses au juge d'instruction.

Quoi qu'il en soit, la police de sûreté a fouillé tous les garnis de bas étage, tous les mauvais lieux, tous les endroits mal famés, sans pouvoir découvrir Barré. Elle n'a réussi qu'à mettre la main sur un vidangeur nommé Gaillard, vagabond rendu suspect par ses liaisons de camaraderie avec les deux assassins, mais dont l'innocence a été presque immédiatement reconnue. Quant à Barré, il est introuvable.

Vol d'un navire. — On écrit de Fou (Finistère) au Phare de la Loire que, dans la nuit du 4 au 5 courant, le comte de Mougou a été victime d'un vol d'un genre assez rare :

M. de Mougou, qui est propriétaire du château du Tibidy, dans la commune de l'Hôpital-Camfront, possède plusieurs embarcations de plaisance, parmi lesquelles un sloop de dix tonneaux environ. C'est ce sloop qui lui a été volé dans la nuit du 4 au 5. Dans la journée du 4, M. de Mougou a trouvé dans la grève, près de son château, un individu qui lui parut suspect, et à qui il demanda ce qu'il faisait.

L'homme répondit qu'il était de Landerneu et qu'il attendait un canot qui devait venir pour le conduire à Landevennec, qui n'est séparé de Tibidy que par le canal de Nantes à Brest. Il est certain que ledit canot n'a pas paru sous le château, mais tout laisse à croire que le bateau de plaisance de M. de Mougou l'a remplacé; mais au lieu d'aller à Landevennec, il se sera dirigé sur l'Angleterre. Toute la nuit il a été vu par les marins-pêcheurs qui ne pensaient nullement au vol; il a été vu jusqu'à 8 heures 1/2 du matin, heure à laquelle il entra dans la Manche.

Les marins qui l'ont vu partir prétendent qu'il ne pouvait être seul, d'après la facilité avec laquelle il manœuvrait; du moins ce doit être un marin. On ignore qui peut être cet audacieux fripon, qui ose voler un bateau presque entre les mains des marins.

On se dit bien que ce n'est pas pour avoir le bateau qu'il aura commis le vol, mais pour se soustraire à la justice après avoir commis quelque grand méfait, ou encore quelqu'un qui aura pu s'évader des prisons. On suppose bien des choses, mais on n'est sûr de rien.

Ce malfaiteur n'a pas pris la mer sans provisions, car M. de Mougou avait à son bord, bonne partie de ses effets, de l'argenterie d'une valeur de 500 francs, des biscuits de mer, de la boisson, un compas de route et des cartes.

#### LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

Publié à Paris, 25, rue de Lille, 25.

Parmi tous les journaux de modes édités jusqu'à ce jour, aucun n'a été en aussi parfaite harmonie avec les goûts et les besoins de la famille, que la Mode Universelle.

Les jeunes personnes et les mères de famille trouveront dans la Mode Universelle un conseiller économe et intime. La Mode Universelle est le Journal par excellence.

Il s'adresse à toutes : aux tailleuses, couturières, confectioannes, modistes, lingères, de même qu'aux dames, qui tiennent à exécuter elles-mêmes leurs vêtements, leurs coiffures et objets de lingerie, et ces travaux de fantaisie, mille petits riens charmants qui occupent si agréablement les heures de loisir. La clarté de ses descriptions, l'exactitude de ses patrons, le bon goût qui préside au choix des toilettes reproduites dans la Mode Universelle, ont assuré à cette publication le plus grand succès. Le Journal la Mode Universelle est supérieur à tous ses rivaux, non-seulement par son bon marché exceptionnel qui le met à la portée de tous, mais encore et surtout par les soins apportés à sa rédaction. Il offre en 24 numéros paraissant tous les quinze jours, plus de 2,000 gravures noires, 12 planches contenant 400 patrons en grandeur naturelle et plus de 400 dessins de broderie, et, suivant l'édition, 36 gravures sur acier coloriées, dues aux meilleurs artistes.

Prix d'abonnement pour la France :

| PREMIÈRE ÉDITION         | DEUXIÈME ÉDITION         |
|--------------------------|--------------------------|
| Sans gravures coloriées. | Avec gravures coloriées. |
| Un an... 8 fr.           | Un an... 18 fr.          |
| Six mois... 4 »          | Six mois... 10 »         |
| Trois mois... 2 25       | Trois mois... 5 25       |

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée par lettre affranchie ou par carte postale.

Envoyer un mandat-poste ou une valeur à vue, payable à Paris, à l'ordre de M. le Directeur-Gérant de la Mode Universelle, 25, rue de Lille, 25, à Paris.

### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 24 octobre 1878.

#### LE MAÎTRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M<sup>lle</sup> Sophie Gay, musique de Paër.

#### UN MÉNAGE EN VILLE

Comédie en 3 actes, de Théodore Barrière.

#### BONSOIR VOISIN

Opéra-comique en 1 acte, paroles de MM. Brunswick et A. de Beaulain, musique de Poise.

Ordre : 1. Le Maître de chapelle; 2. Un Ménage; 3. Bonsoir voisin.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

### VIENT DE PARAÎTRE

à la Maison du PONT-NEUF, Rue du Pont-Neuf, n<sup>o</sup> 4, n<sup>o</sup> 4 bis, n<sup>o</sup> 5, n<sup>o</sup> 6 et n<sup>o</sup> 10 PARIS

Pour la Saison d'Hiver 1878-79

Le CATALOGUE le plus complet des vêtements pour HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

avec toutes les gravures de Modes (dernière création) et les moyens de prendre les mesures soi-même.

4 SÉRIES EXTRAÎTES DU CATALOGUE :

PARDESSUS

Draperie mousseline, doubles, garnis, bordés, col velours.

19 fr.

L'ELBEUF

Superbe vêtement complet, Draperie diagonale, toutes nuances.

29 fr.

ULSTER

Draperie frisée, reversible, col péterin, poches maillonnées.

19 fr.

PARDESSUS

Pour Enfants, Draperie satinée, doublée entièrement.

8 fr.

Expédition franco dans toute la France à partir de 25 fr. Tout vêtement expédié ne contenant pas l'argent en est retourné de suite.

ADRESSER LES COMMANDES AU DIRECTEUR DE LA Maison du PONT-NEUF, Paris.

Eviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskoff, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N° 65,311.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÈQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÈE. — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M<sup>lle</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bous pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>ie</sup>, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### Ligne de Poitiers-Saumur.

| Départs de Saumur : |  | Arrivées à Poitiers : |  |
|---------------------|--|-----------------------|--|
| 6 h. 25 m. matin.   |  | 10 h. 30 m. matin.    |  |
| 11 — 20 — —         |  | 4 — 30 — soir.        |  |
| 1 — 30 — soir.      |  | 9 — 7 — —             |  |
| 7 — 40 — —          |  | 11 — 41 — —           |  |

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

| Départs de Poitiers : |  | Arrivées à Saumur : |  |
|-----------------------|--|---------------------|--|
| 5 h. 50 m. matin.     |  | 9 h. 40 m. matin.   |  |
| 10 — 45 — —           |  | 3 — 10 — soir.      |  |
| 12 — 45 — soir.       |  | 7 — 39 — —          |  |
| 6 — 15 — —            |  | 11 — 20 — —         |  |

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE 1878.

| Valeurs au comptant.             |        |         |   | Valeurs au comptant.                                     |        |         |      | Valeurs au comptant.                   |        |         |      |
|----------------------------------|--------|---------|---|--|--------|---------|------|--|--------|---------|------|
| Dernier cours.                   | Hausse | Baisse. |   | Dernier cours.   | Hausse | Baisse. |      | Dernier cours.                         | Hausse | Baisse. |      |
| 3/4 % .....                      | 75 60  | » 30    | » | Crédit Foncier colonial, 300 fr.                         | 380    | »       | »    | Canal de Suez .....                    | 746 25 | »       | 3 75 |
| 1/2 % .....                      | 78 45  | » 05    | » | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.                       | 185    | »       | »    | Crédit Mobilier esp. ....              | 780    | »       | 10   |
| 1/4 % .....                      | 104 80 | »       | » | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. .... | 680    | »       | »    | Société autrichienne. ....             | 347 50 | »       | 50   |
| 5 % .....                        | 113 30 | »       | » | Crédit Mobilier .....                                    | 472 50 | »       | 56   | OBLIGATIONS.                           |        |         |      |
| Obligations du Trésor, t. payé.  | 501 25 | 1 25    | » | Crédit foncier d'Autriche ..                             | 555    | »       | »    | Orléans .....                          | 356 60 | »       | »    |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857   | 335    | »       | » | Charentes, 500 fr. t. p. ....                            | 695    | »       | »    | Paris-Lyon-Méditerranée. .             | 352    | »       | »    |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 508    | »       | » | Est .....  | 840    | »       | »    | Est .....                              | 355 25 | »       | »    |
| — 1865, 4 % .....                | 522    | »       | » | Paris-Lyon-Méditerranée. .                               | 1093   | »       | 1 25 | Nord .....                             | 360    | »       | »    |
| — 1869, 3 % .....                | 468    | »       | » | Nord .....   | 1367   | »       | 50   | Ouest .....                            | 352    | »       | »    |
| — 1871, 3 % .....                | 399    | »       | » | Midi .....   | 1145   | »       | »    | Midi .....                             | 351 25 | »       | »    |
| — 1875, 4 % .....                | 511    | »       | » | Ouest .....  | 745    | »       | 10   | Charentes .....                        | 38 50  | »       | »    |
| — 1876, 4 % .....                | 509    | »       | » | Compagnie parisienne du Gaz.                             | 1265   | »       | »    | C <sup>ie</sup> Canaux agricoles. .... | 276 25 | »       | »    |
| Banque de France .....           | 3100   | »       | » | C. gén. Transatlantique .....                            | 475    | »       | »    | Canal de Suez .....                    | 550    | »       | »    |
| Comptoir d'escompte. ....        | 787 50 | »       | » |  |        |         |      |  |        |         |      |
| Crédit agricole, 200 f. p. ....  | 440    | »       | » |  |        |         |      |  |        |         |      |

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

(Service d'été, 13 mai).

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| Départs de Saumur :                         |  | Arrivées à Angers : |  |
|---|--|---------------------|--|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. |  | 6 — 45 — —          |  |
| 6 — 45 — —                                  |  | 9 — 1 — —           |  |
| 9 — 1 — —                                   |  | 1 — 25 — soir.      |  |
| 1 — 25 — soir.                              |  | 4 — 10 — —          |  |
| 4 — 10 — —                                  |  | 7 — 15 — —          |  |
| 7 — 15 — —                                  |  | 10 — 37 — —         |  |

### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| Départs de Saumur :                         |  | Arrivées à Tours : |  |
|---|--|--------------------|--|
| 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. |  | 8 — 31 — —         |  |
| 8 — 31 — —                                  |  | 9 — 40 — —         |  |
| 9 — 40 — —                                  |  | 12 — 40 — soir.    |  |
| 12 — 40 — soir.                             |  | 4 — 44 — —         |  |
| 4 — 44 — —                                  |  | 10 — 28 — —        |  |

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

### Tribunal de commerce de Saumur.

#### FAILLITE ROUSSEL, PIERRE.

En vertu de l'article 493 du Code de commerce, les créanciers de la faillite du sieur Roussel, Pierre, marchand tailleur, rue de la Tonnelie, à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification de cette faillite aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 5 novembre 1878, à une heure du soir.

Le greffier, L. BONNEAU.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Au Pont-Foucharé,

#### UN BATIMENT

Avec Cour et Pressoir, Ayant dix mètres de façade sur la route, joignant Ouzilleau. S'adresser audit notaire (461)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

En totalité ou par lots, Commune de Bagnaux, rue des Pauvres,

#### UN CLOS DE VIGNE

Affecté d'arbres fruitiers, Contenant 66 ares avec maisonnette. S'adresser audit notaire. (460)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

#### LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villotermier, à 3 kilomètres de Saumur, Avec cour, servitudes et grand jardin. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

#### BOIS

De chauffage et de travail

#### A VENDRE

140 stères de bois, chêne, tilleul, pommier. 184 stères de bois de châtaignier. 3,000 javelles, chêne, pommier, châtaignier et sapin. Excellents barreaux de châtaignier pour bousillage. S'adresser aux Rigaudières, commune d'Allonnes (Maine-et-Loire).

Etude de M<sup>e</sup> JULES CHICOTEAU, notaire à Gizeux, canton de Langeais (Indre-et-Loire).

#### A VENDRE BELLE PROPRIÉTÉ

EN TOURAINE

#### TERRE DE LA FRESNAYE

Commune de Cléré, canton de Langeais, ligne d'Orléans, stations de Cinq-Mars et Langeais.

274 hectares en terres, prairies et taillis aménagés en quinze coupes. Château moderne, vastes communs, belle chasse. Exploitation facilitée par trois routes. (510)

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

#### UNE MAISON

Avec deux magasins

Située rue de la Tonnelie, actuellement occupée par M. Jacob.

Arrière-boutique, cour, pompe, cave, trois chambres au premier, trois au second, greniers sur le tout. Toutes améliorations seront faites, à la demande des locataires. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FILOLEAU, rue Basse-Saint-Pierre, ou au bureau du journal. (519)

#### AVIS ADMINISTRATIF.

#### VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que, conformément à l'arrêté de M. le Sous-Préfet de Saumur, en date du 13 octobre 1878, une enquête de commodo et incommodo sera ouverte, à la Mairie de Saumur, à partir du dimanche 20 octobre, présent mois, et sera close le dimanche 27 octobre 1878, à quatre heures du soir, relativement à l'aliénation que la ville se propose de faire, par voie de préemption, de terrains situés dans le quartier des Ponts; ces terrains étant devenus inutiles à la ville, par suite des constructions de l'école mutuelle et de la salle d'asile des Ponts, ainsi que par l'alignement de la rue de la Reine-de-Sicile.

Pendant le temps de ladite enquête, toutes les pièces relatives à cette affaire, ainsi qu'un registre spécialement destiné à consigner toutes déclarations, peur ou contre ce projet d'aliénation, seront déposés au secrétariat de la Mairie et mis à la disposition de tout requérant, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir (fêtes et dimanches exceptés). Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 octobre 1878.

Le Maire, LEROY.

(513)

#### A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris. S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

#### VINS A VENDRE

CENT BARRIQUES DE VIN, gros plant de propriétaire; année 1874, récolté sur des coteaux. Bon au goût. Excellent pour les coupages. S'adresser au bureau du journal.

#### A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

M. FAUVEL, rue Beaupréau, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

IL A ÉTÉ PERDU, le dimanche 13 octobre, aux environs de la gare d'Orléans, UN GROS CHIEN NOIR à long poil, genre terre-neuve, répondant au nom de Moro, avec un collier marqué J.-B. STEARS.

Prière de ramener l'animal à l'Usine à Gaz ou au château de la Fuie, à Nantilly, Saumur. Il y aura récompense. (514)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, au courant du commerce, demande un emploi. — Il se chargerait de la comptabilité, de la représentation ou de toute autre occupation dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

#### Communications Hygiéniques.

De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Pour les combattre, portons des Semelles Lacroix, les seules hygiéniques crincolhydrofuges; elles sont au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles en laine, feutre, etc., qui sont spongieuses et perdent de suite leur chaleur. Avec les Semelles Lacroix, PLUS DE FROID AUX PIEDS.

On les trouve partout. — Exiger le nom LACROIX, 1, rue Auber, Paris.

Vente à Crédit 100,000 MONTRES de Genève

Garanties 5 années

Envoi gratuit à toute personne qui en fera la demande, de l'usine industrielle contenant tous genres de montres avec anneaux or et argent, conditions de vente et d'expédition. — Adresser les commandes à M. HUGOT et C<sup>ie</sup>, av. des Gobelines, Paris.

#### VÉRITABLES CAPSULES RICORD

FAVROT Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

#### CHLOROSE, ANÉMIE PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse. CE SEL NE CONSTIPE PAS Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

#### CONSTIPATION ET MIGRAINE PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr. Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

#### INJECTION BROU

Hygiénique, infallible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>e</sup> de M. Brou.

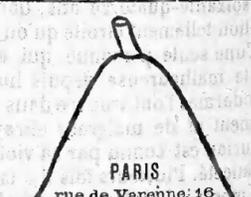
#### AVIS AUX MÉNAGES

Propriétaire de vignobles, je garantis mes vins naturels et de première qualité. Je les livre par pièces et demi-pièces, à des prix variant selon les distances, depuis 60 francs la barrique de 225 litres environ rendue franco de tous frais et de fût jusqu'à la gare destinataire. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> Veuve BARTHÈS, propriétaire à BÉZIERS (Hérault). (366)

#### 90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY

Encre Nouvelle Double Violet A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS



PARIS rue de Valenciennes, 16 LE MONITEUR D'HORTICULTURE

ORGANE DES AMATEURS DE JARDINS Culture des arbres fruitiers, des légumes, des fleurs. 16 pages, le 4<sup>e</sup> de chaque mois. Prix annuel : 5 fr. RENDU EN GRAINES

#### LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS : Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

Saumur, imprimerie P. GODET.